

PORTUGALIAE MATHEMATICA

ISSN 0032-5155

VOLUME 50

1993

Edição da
SOCIEDADE PORTUGUESA DE MATEMÁTICA

PORTUGALIAE MATHEMATICA
Av. da República, 37 - 4.º
1000 LISBOA — PORTUGAL

C-ANNEAUX, E-ANNEAUX ET FORMULE DE LA DIMENSION

ECHI OTHMAN

0 - Introduction

Tous les anneaux considérés sont commutatifs, unitaires et de dimension de Krull finie. Pour tout entier m , on note $A[m]$ l'anneau de polynômes en m indéterminées sur A . Si \mathfrak{p} est un idéal premier de A , on note $\mathfrak{p}[m]$ l'idéal de $A[m]$ formé des polynômes à coefficients dans \mathfrak{p} et on note $\text{ht } \mathfrak{p}$ la hauteur de \mathfrak{p} dans A ; enfin, pour tout couple $\mathfrak{p} \subset \mathfrak{q}$ de premiers de A , on note $\text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p})$ la hauteur de $\mathfrak{q}/\mathfrak{p}$ dans le quotient A/\mathfrak{p} .

On rappelle qu'un anneau A est *caténaire* si, pour tout couple $\mathfrak{p} \subset \mathfrak{q}$ de premiers de A , toutes les chaînes saturées de \mathfrak{p} à \mathfrak{q} ont même longueur (égale à $\text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p})$); si A est intègre, il est alors nécessaire et suffisant d'avoir $\text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p}) = \text{ht } \mathfrak{q} - \text{ht } \mathfrak{p}$, ou encore, pour tout couple de premiers consécutifs, d'avoir $\text{ht } \mathfrak{q} = \text{ht } \mathfrak{p} + 1$.

On rappelle aussi que A est *universellement caténaire* si $A[m]$ est caténaire pour tout entier m . On pose alors ici la définition suivante:

Définition 0.1. Soit n un entier.

- 1) On dit qu'un anneau A est *n-caténaire* si, pour tout couple $\mathfrak{p} \subset \mathfrak{q}$ de premiers de A , tel qu'il existe une chaîne saturée de \mathfrak{p} à \mathfrak{q} de longueur $d \leq n$, alors toutes les chaînes saturées de \mathfrak{p} à \mathfrak{q} ont même longueur.
- 2) On dit que A est *universellement n-caténaire* si $A[m]$ est *n-caténaire* pour tout entier m .

Suivant [12], on rappelle qu'un anneau A est *S-fort* si, pour tout couple $\mathfrak{p} \subset \mathfrak{q}$ de premiers consécutifs de A , alors les idéaux $\mathfrak{p}[1] \subset \mathfrak{q}[1]$ sont consécutifs dans $A[1]$ ou de façon équivalent si $\text{ht}(\mathfrak{q}[1]/\mathfrak{p}[1]) = \text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p})$, pour tout couple $\mathfrak{p} \subset \mathfrak{q}$ d'idéaux premiers de A . Suivant [13], on dit que A est *S-fort universel* si $A[m]$ est *S-fort* pour tout entier m . On pose alors ici les définitions suivantes:

Définition 0.2.

- 1) Soit n un entier; on dit qu'un anneau A est un E_n -anneau si, pour toute chaîne saturée $P_0 \subset P_1 \subset P_2$ de premiers de $A[n]$ telle que $P_0 \cap A = P_1 \cap A$, on a $\text{ht}(P_2/P_0) = 2$.
- 2) On dit que A est un E -anneau si c'est un E_n -anneau, pour tout n .
- 3) Soit n un entier; on dit qu'un anneau A est un C_n -anneau si, pour tout couple $P \subset Q$ de premiers consécutifs dans $A[n]$, notant $\mathfrak{p} = P \cap A$, on a $\text{ht}(Q/\mathfrak{p}[n]) = \text{ht}(P/\mathfrak{p}[n]) + 1$.
- 4) On dit que A est un C -anneau si c'est un C_n -anneau, pour tout n .

Dans un premier paragraphe on établit alors les implications suivantes:

$$\begin{array}{c}
 A[n] \text{ est } (n+1)\text{-caténaire (resp. } A \text{ est universellement caténaire)} \\
 \Downarrow \\
 A \text{ est un } C_n\text{-anneau (resp. } A \text{ est un } C\text{-anneau)} \\
 \Downarrow \\
 A \text{ est un } E_n\text{-anneau (resp. } A \text{ est un } E\text{-anneau)} \\
 \Downarrow \\
 A[n-1] \text{ est } S\text{-fort (resp. } A \text{ est } S\text{-fort universel)}
 \end{array}$$

puis on montre que, si A est caténaire, il est équivalent qu'il soit universellement caténaire, un C -anneau, un E -anneau ou un anneau universellement 2-caténaire.

Dans un second paragraphe, on donne une série de contre-exemples:

- 1) un anneau S -fort universel et caténaire qui n'est pas un E -anneau;
- 2) un anneau $(n-1)$ -caténaire qui n'est pas n -caténaire;
- 3) un C -anneau qui n'est pas 2-caténaire;
- 4) un anneau universellement 2-caténaire qui n'est pas caténaire.

Au troisième et dernier paragraphe on s'intéresse à la formule de la dimension: si $A \subset B$, sont deux anneaux intègres, on note d.t. $[A : B]$ le degré de transcendance du corps des fractions de B sur celui de A ; on rappelle qu'un anneau intègre A vérifie la formule de la dimension (resp. l'inégalité de la dimension) si, pour toute A -algèbre intègre B contenant A et tout idéal premier P de B (de hauteur finie), notant $\mathfrak{p} = P \cap A$, on a

$$\begin{array}{c}
 \text{ht } P = \text{ht } \mathfrak{p} + \text{d.t.}[B : A] - \text{d.t.}[B/P : A/\mathfrak{p}] \\
 (\text{resp. } \text{ht } P \leq \text{ht } \mathfrak{p} + \text{d.t.}[B : A] - \text{d.t.}[B/P : A/\mathfrak{p}]) .
 \end{array}$$

Enfin, on dit que A vérifie fortement la formule de la dimension si, pour tout premier \mathfrak{p} , A/\mathfrak{p} vérifie la formule de la dimension. On montre ici que A vérifie fortement la formule de la dimension si et seulement si, pour tout couple de premiers $P \subset Q$ de $A[n]$, notant $\mathfrak{p} = P \cap A$ et $\mathfrak{q} = Q \cap A$, on a:

$$\text{ht}(Q/P) - [\text{ht } Q - \text{ht } P] = \text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p}) - [\text{ht } \mathfrak{q} - \text{ht } \mathfrak{p}] ;$$

on retrouve ainsi que A est universellement caténaire si et seulement si il est caténaire et vérifie fortement la formule de la dimension [10, théorème 2.3]. Enfin, on montre que A vérifie fortement la formule de la dimension si et seulement si c'est un C -anneau (ou même un E -anneau) et qu'il vérifie la condition de chaîne (CE) suivante:

Pour tout entier n et toute chaîne $P_0 \subset P_1 \subset \dots \subset P_k$ de longueur maximale entre P_0 et P_k dans $A[n]$, notant $\mathfrak{p}_i = P_i \cap A$, pour $0 \leq i \leq k$, il existe une chaîne de longueur maximale dans A entre \mathfrak{p}_0 et \mathfrak{p}_k passant par tous les \mathfrak{p}_i .

1 – Anneaux n -caténaux, C -anneaux et E -anneaux

a) Généralités

Il résulte immédiatement des définitions 0.1 et 0.2 la proposition suivante:

Proposition 1.1. *Soit (P) l'une des trois propriétés suivantes: "A est n -caténaire", "A est un C_n -anneau" ou "A est un E_n -anneau"; alors les assertions suivantes sont équivalentes:*

- i) A vérifie (P).
- ii) Pour tout idéal premier \mathfrak{p} de A , A/\mathfrak{p} vérifie (P).
- iii) Pour tout idéal premier \mathfrak{p} de A , $A_{\mathfrak{p}}$ vérifie (P).
- iv) Pour tout idéal maximal \mathfrak{m} de A , $A_{\mathfrak{m}}$ vérifie (P).

On a également

Proposition 1.2.

- 1) Si A est n -caténaire, alors A est $(n - 1)$ -caténaire.
- 2) A est caténaire si et seulement si il est n -caténaire pour tout $n \leq \dim A$.
- 3) Si A est un E_n -anneau (resp. un C_n -anneau) alors $A[1]$ est un E_{n-1} -anneau (resp. un C_{n-1} -anneau).
- 4) Si A est un E_n -anneau (resp. un C_n -anneau) alors A est un E_{n-1} -anneau (resp. un C_{n-1} -anneau).

Démonstration: 1) et 2) sont évidents.

3) Si A est un E_n -anneau, soit $P_0 \subset P_1 \subset P_2$ une chaîne saturée de premiers de $A[n]$ telle que $P_0 \cap A[1] = P_1 \cap A[2]$, alors $P_0 \cap A = P_1 \cap A$ et donc $\text{ht}(P_2/P_0) = 2$.

Si A est un C_n -anneau, soient $P \subset Q$ deux idéaux premiers consécutifs dans $A[n]$, on pose $P_1 = P \cap A[1]$ et $\mathfrak{p} = P \cap A$. Par hypothèse on a $\text{ht}(Q/\mathfrak{p}[n]) = \text{ht}(P/\mathfrak{p}[n]) + 1$, il existe donc une chaîne maximale de $\mathfrak{p}[n]$ à Q passant par P , par ailleurs, d'après le théorème de chaîne spéciale [5, théorème 1], il existe une chaîne maximale de $\mathfrak{p}[n]$ à P passant par $P_1[n-1]$; ainsi il existe une chaîne maximale de $\mathfrak{p}[n]$ à Q passant à la fois par $P_1[n-1]$ et P , d'où

$$\text{ht}(Q/P_1[n-1]) = \text{ht}(P/P_1[n-1]) + \text{ht}(Q/P),$$

soit
$$\text{ht}(Q/P_1[n-1]) = \text{ht}(P/P_1[n-1]) + 1.$$

4) Résulte de (3) et de la proposition 1.1, car A est un quotient de $A[1]$. ■

Corollaire 1.3. Si A est un E -anneau (resp. un C -anneau), alors, pour tout n , $A[n]$ est un E -anneau (resp. un C -anneau).

b) Interrelations

Proposition 1.4.

- i) Si A est un C_n -anneau, alors A est un E_n -anneau.
- ii) Si $A[n]$ est $(n+1)$ -caténaire, alors A est un C_n -anneau.
- iii) Si $A[n]$ est 2-caténaire, alors A est un E_n -anneau.

Démonstration: i) Soit $P_0 \subset P_1 \subset P_2$ une chaîne saturée de premiers de $A[n]$, telle que $P_0 \cap A = P_1 \cap A = \mathfrak{p}$; quitte à remplacer A par A/\mathfrak{p} , on peut supposer que $\mathfrak{p} = (0)$ et, comme A est un C_n -anneau, on a alors $\text{ht } P_2 = \text{ht } P_1 + 1$ et $\text{ht } P_1 = \text{ht } P_0 + 1$, d'où a fortiori $\text{ht}(P_2/P_0) = 2$.

ii) Soit $P \subset Q$ deux premiers consécutifs dans $A[n]$, et soit $\mathfrak{p} = P \cap A$; quitte à remplacer A par A/\mathfrak{p} , on peut supposer que $\mathfrak{p} = (0)$ mais alors $\text{ht } P = k \leq n$ et il existe une chaîne saturée de longueur $k+1$ entre (0) et Q dans $A[n]$, mais, comme $A[n]$ est $(n+1)$ -caténaire, alors $\text{ht } Q = k+1 = \text{ht } P + 1$.

iii) évident. ■

Corollaire 1.5.

- i) Si A est un C -anneau, alors A est un E -anneau.
- ii) Si A est universellement caténaire, alors A est un C -anneau.
- iii) Si A est universellement 2-caténaire, alors A est un E -anneau.

On donne plus loin l'exemple d'un C -anneau qui n'est pas 2-caténaire [§2, exemple 2.3], ainsi les réciproques des assertions ii) et iii) de la proposition 1.4 et de son corollaire sont fausses; on a par contre:

Proposition 1.6. *Si A est un E_1 -anneau, alors A est un C_1 -anneau.*

Démonstration: Soient $P \subset Q$ consécutifs dans $A[1]$, et soit $\mathfrak{p} = P \cap A$; quitte à remplacer A par A/\mathfrak{p} , on peut supposer que $\mathfrak{p} = (0)$; dans ces conditions

- ou bien $P = (0)$, mais alors $\text{ht } Q = 1$,
- ou bien la chaîne $(0) \subset P \subset Q$ est saturée et donc $\text{ht } Q = 2$,

en tout état de causes, $\text{ht } Q = \text{ht } P + 1$. ■

Remarque 1.7. De même qu'on ne connaît pas d'exemple d'anneau tel que $A[1]$ soit caténaire (resp. S -fort) et que A ne soit pas universellement caténaire (resp. S -fort universel) on ne sait pas s'il existe un C_1 -anneau (resp. un E_1 -anneau) qui ne soit pas un C -anneau (resp. un E -anneau), ces questions sont d'ailleurs liées [voir remarque 1.12 à la fin de ce paragraphe]. On ne sait donc pas si la réciproque à la première assertion de la proposition 1.4 est fausse, ni donc si les notions de E -anneau et de C -anneau sont distinctes [voir également le lemme 3.9 ci-dessous].

c) Lien avec les anneaux S -forts

Dans [3] on montre que si $A[n]$ est caténaire alors $A[n-1]$ est S -fort, en fait il suffit que A soit un E_n -anneau:

Proposition 1.8. *Si A est un E_n -anneau, alors $A[n-1]$ est S -fort.*

Démonstration: La démonstration est analogue à celle de [3, Lemme (2.3)].

Soient $P \subset Q$ deux idéaux premiers consécutifs dans $A[n-1]$, alors la chaîne $P[X_n] \subset (P, X_n) \subset (Q, X_n)$ est saturée dans $A[n]$ et $P[X_n] \cap A = (P, X_n) \cap A$, ainsi $\text{ht}((Q, X_n)/P[X_n]) = 2$ (car A est un E_n -anneau) en particulier, la chaîne $P[X_n] \subset Q[X_n] \subset (Q, X_n)$ est saturée et donc les idéaux $P[X_n]$ et $Q[X_n]$ sont consécutifs dans $A[n]$. ■

Corollaire 1.9. *Si A est un E -anneau, alors A est S -fort universel.*

A fortiori un C -anneau ou un anneau universellement 2-caténaire est un anneau S -fort universel [corollaire 1.5]. Les réciproques sont fausses [exemples 2.1 et 2.3].

d) Lien avec les anneaux caténaux

Lemme 1.10. Si A est un E_1 -anneau intègre et caténaire alors $A[1]$ est caténaire.

Démonstration: Comme A est intègre il suffit de montrer que si $P \subset Q$ sont deux idéaux premiers consécutifs dans $A[1]$, alors $\text{ht } Q = \text{ht } P + 1$; on pose $\mathfrak{p} = P \cap A$ et $\mathfrak{q} = Q \cap A$ et on envisage trois cas:

Premier cas: $\mathfrak{p} = \mathfrak{q}$; alors $\mathfrak{p}[1] = P$ et Q contient strictement $\mathfrak{q}[1]$, donc $\text{ht } Q = \text{ht}(\mathfrak{q}[1]) + 1 = \text{ht } P + 1$.

Deuxième cas: $\mathfrak{p} \neq \mathfrak{q}$ et $\mathfrak{p}[1] = P$; alors $\mathfrak{q}[1] = Q$ et \mathfrak{p} et \mathfrak{q} sont consécutifs dans A ; comme A est intègre et caténaire, on a $\text{ht } \mathfrak{q} = \text{ht } \mathfrak{p} + 1$; par ailleurs A est un E_1 -anneau donc un anneau S -fort [proposition 1.8], on tire $\text{ht } Q = \text{ht}(\mathfrak{q}[1]) = \text{ht } \mathfrak{q}$, $\text{ht } P = \text{ht}(\mathfrak{p}[1]) = \text{ht } \mathfrak{p}$ et donc encore $\text{ht } Q = \text{ht } P + 1$.

Troisième cas: $\mathfrak{p}[1] \neq P$; alors nécessairement $\mathfrak{p} \neq \mathfrak{q}$ et la chaîne $\mathfrak{p}[1] \subset P \subset Q$ est saturée, dans ces conditions $\text{ht } P = \text{ht } \mathfrak{p} + 1$ et $\text{ht}(Q/\mathfrak{p}[1]) = 2$ (puisque A est un E_1 -anneau); par ailleurs on a [5, théorème 1]:

$$\text{ht}(Q/\mathfrak{p}[1]) = \text{ht}(Q/\mathfrak{q}[1]) + \text{ht}(\mathfrak{q}[1]/\mathfrak{p}[1]) \quad \text{et} \quad \text{ht } Q = \text{ht}(Q/\mathfrak{q}[1]) + \text{ht}(\mathfrak{q}[1]),$$

soit $\text{ht}(Q/\mathfrak{p}[1]) = \text{ht } Q + \text{ht}(\mathfrak{q}[1]/\mathfrak{p}[1]) - \text{ht}(\mathfrak{q}[1])$

comme par ailleurs A est un anneau S -fort [proposition 1.8] et caténaire on tire

$$\text{ht}(Q/\mathfrak{p}[1]) = \text{ht } Q + \text{ht } \mathfrak{q}/\mathfrak{p} - \text{ht } \mathfrak{q} = \text{ht } Q - \text{ht } \mathfrak{p} = \text{ht } Q - (\text{ht } P - 1),$$

$$\text{donc} \quad \text{ht } Q - \text{ht } P + 1 = 2 \quad \text{ou} \quad \text{ht } Q = \text{ht } P + 1. \blacksquare$$

Proposition 1.11. Soit A un anneau caténaire, alors les assertions suivantes sont équivalentes:

- i) $A[n]$ est caténaire.
- ii) $A[n]$ est 2-caténaire.
- iii) A est un C_n -anneau.
- iv) A est un E_n -anneau.

Démonstration: Il est clair que i) \Rightarrow ii), par ailleurs il résulte de la proposition 1.4 que i) \Rightarrow iii), ii) \Rightarrow iv) et iii) \Rightarrow iv); il reste donc à établir que iv) \Rightarrow i): soit donc A un E_n -anneau caténaire, alors, pour tout premier \mathfrak{p} de A , A/\mathfrak{p} vérifie les hypothèses du lemme précédent [propositions 1.1 et 1.2], ainsi $A[1]$ est caténaire or c'est aussi un E_{n-1} -anneau [proposition 1.2]; par récurrence sur n , on établit donc que $A[n]$ est caténaire. ■

Corollaire 1.12. *Soit A un anneau caténaire, alors les assertions suivantes sont équivalentes:*

- i) A est universellement caténaire.
- ii) A est universellement 2-caténaire.
- iii) A est un C -anneau.
- iv) A est un E -anneau.

Remarque 1.13. Si tout E_1 -anneau était un E -anneau [remarque 1.7], alors tout anneau tel que $A[1]$ est caténaire serait universellement caténaire: en effet si $A[1]$ est caténaire, alors A est un E_1 -anneau [proposition 1.4], ce serait donc un E -anneau caténaire et le corollaire ci-dessus permettrait de conclure.

2 – Exemples

Les exemples qui suivent sont analogues à ceux de [2, §5 Exemples].

a) Construction type

Les exemples contenus dans ce paragraphe utilisent tous des couples particuliers d'anneaux $A \subset B$ partageant un idéal I [6], [7]: on considère un corps K , une K -algèbre B , un idéal I de B et un morphisme $i: K \rightarrow B/I$ (qui n'est pas nécessairement l'injection canonique); on définit alors l'anneau A comme l'ensemble des éléments de B dont la classe modulo I est dans $i(K)$, de sorte qu'on a le carré cartésien

$$\begin{array}{ccc} A & \longrightarrow & K \\ \downarrow & & \downarrow \\ B & \longrightarrow & B/I \end{array}$$

on dit alors que A est l'anneau de la construction (B, I, K) [6]. Dans tous les exemples qui suivent l'anneau B est intègre, semi-local d'idéaux maximaux M et N de hauteur respective m et n , (0) est le seul idéal premier contenu à la fois dans M et dans N et I est l'intersection $I = M \cap N$; ainsi A est local, d'idéal maximal I , intègre, de même corps des fractions que B et les idéaux premiers non maximaux des anneaux A et B sont en bijection respectant l'inclusion [6, proposition 0]; en particulier les dimensions de A et de B sont égales et le spectre de A est formé de deux chaînes finies entre (0) et I , l'une de longueur m , l'autre de longueur n , sans autre idéal commun que (0) et I [8].

Pour certains exemples, B est un anneau de Prüfer (il suffit de prendre l'intersection de deux anneaux de valuation bien choisis dans un anneau de polynômes $K[d]$), pour d'autres exemples B est un localisé d'une K -algèbre de type fini, il est donc noethérien. Dans tous les cas on peut faire en sorte que B/M et B/N soient finis sur $i(K)$ [6, exemple 7]: il suffit de prendre pour K un corps de fractions rationnelles en une infinité d'indéterminées sur un corps k , soit $K = k(x_1, x_2, \dots)$; les quotients B/M et B/N sont a priori des extensions finies d'extension transcendantes pures de K de la forme $L = k(x_1, x_2, \dots)(y_1, \dots, y_t)$ (éventuellement $t = 0$), mais alors il existe des isomorphismes de K dans un tel corps L , donc des morphismes α et β de K dans B/M et B/N tels que ces derniers soient des extensions finies respectivement de $\alpha(K)$ et $\beta(K)$; on prend alors pour morphisme $i : K \rightarrow B/I$ le morphisme produit $\alpha \times \beta : K \rightarrow B/M \times B/N$. Notons que, dans ces conditions, si l'anneau B est S -fort alors A l'est également [7, proposition 6] et que B est une A -algèbre de type fini donc que, si B est noethérien, alors A l'est de même [6, proposition 1].

b) Exemples

Exemple 2.1. *Un anneau S -fort universel et caténaire qui n'est pas un E -anneau:*

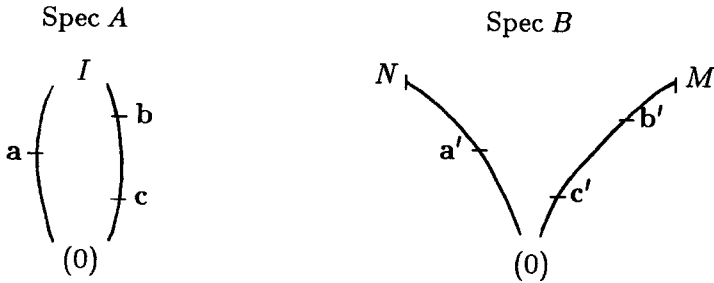
Dans [11], Nagata a construit un exemple d'anneau A noethérien et de dimension 2 (donc S -fort universel et caténaire), tel que $A[1]$ ne soit pas caténaire; un tel anneau n'est pas un E_1 -anneau et donc a fortiori n'est pas un E -anneau [proposition 1.11].

Exemple 2.2. *Un anneau $(n - 1)$ -caténaire qui n'est pas n -caténaire:*

On part d'une K -algèbre B , qui est un anneau de Prüfer semi-local, d'idéaux maximaux M et N de hauteur respective $n - 1$ et n , tels que (0) soit le seul idéal premier contenu à la fois dans M et dans N , et on considère le sous anneau $A = K + I$ (c'est-à-dire l'anneau de la construction (B, I, K) pour l'injection canonique de K dans B/I). Le spectre de A est formé de deux chaînes entre (0) et I , l'une de longueur $n - 1$ et l'autre de longueur n , donc A est l'exemple cherché.

Exemple 2.3. *Un C -anneau qui n'est pas 2-caténaire:*

On part d'une K -algèbre B , qui est un anneau de Prüfer semi-local, d'idéaux maximaux M et N de hauteur respective 2 et 3, tels que (0) soit le seul idéal premier contenu à la fois dans M et dans N , et on considère l'anneau d'une construction (B, I, K) où B/M et B/N sont algébriques sur $i(K)$. Les spectres de A et de B peuvent alors se représenter comme suit:



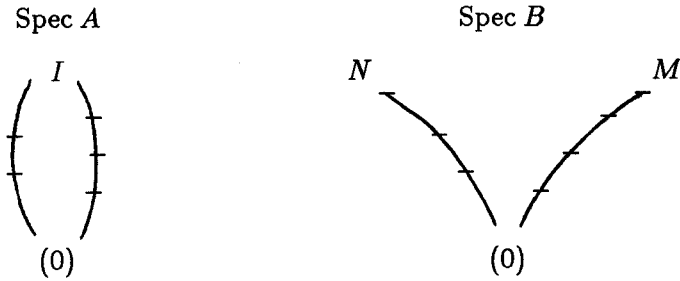
il est clair en particulier que l'anneau A n'est pas 2-caténaire, il reste donc à établir que c'est un C -anneau.

Soient $P \subset Q$ deux premiers consécutifs dans $A[n]$, on note $\mathfrak{p} = P \cap A$ et $\mathfrak{q} = Q \cap A$, on doit montrer que $\text{ht}(Q/\mathfrak{p}[n]) = \text{ht}(P/\mathfrak{p}[n]) + 1$, pour cela il nous suffit d'établir que A/\mathfrak{p} ou $A_{\mathfrak{q}}$ est universellement caténaire. On envisage alors trois cas:

- 1) $\mathfrak{p} = I$; alors A/\mathfrak{p} est un corps donc universellement caténaire.
- 2) $\mathfrak{q} \neq I$; alors $A_{\mathfrak{q}} = B_{\mathfrak{q}}$ [6, proposition 0], donc $A_{\mathfrak{q}}$ est un anneau de Prüfer donc universellement caténaire.
- 3) $\mathfrak{p} \subset \mathfrak{q} = I$; dans ce cas la chaîne $P \subset Q$ se relève dans $B[n]$ en $P' \subset Q'$ et, quitte à choisir Q' minimal parmi les premiers relevant Q , on peut choisir P' et Q' consécutifs dans $B[n]$. Posant $\mathfrak{p}' = P' \cap B$ et $\mathfrak{q}' = Q' \cap B$, alors \mathfrak{q}' est soit N soit M (puisqu'il relève $\mathfrak{q} = I$ dans B); comme B est un anneau de Prüfer, il en résulte que \mathfrak{p}' et \mathfrak{q}' sont consécutifs dans B [3, lemme 11], donc \mathfrak{p}' est soit a' soit b' mais alors l'idéal \mathfrak{p} qu'il relève est soit a soit b et pour finir le quotient A/\mathfrak{p} est de dimension 1; comme A/\mathfrak{p} est S -fort (puisque A est S -fort comme on l'a rappelé dans la construction type ci-dessus), il est alors universellement caténaire.

Exemple 2.4. Un anneau universellement 2-caténaire qui n'est pas caténaire:

On reprend l'exemple précédent mais avec M et N de hauteur respective 3 et 4, de sorte que les spectres de A et de B sont représentés schématiquement comme suit:



Il est clair que A n'est pas caténaire (et on montrerait comme dans l'exemple précédent que c'est un C -anneau). Il reste à établir que A est universellement 2-caténaire, soit que pour toute chaîne saturée $P \subset P_1 \subset Q$ dans $A[n]$, on a $ht(Q/P) = 2$; notant $\mathfrak{p} = P \cap A$ et $\mathfrak{q} = Q \cap A$, il nous suffit donc de montrer que A/\mathfrak{p} ou $A_{\mathfrak{q}}$ est universellement caténaire et on envisage toujours trois cas:

- 1) $\mathfrak{p} = I$; alors A/\mathfrak{p} est un corps;
- 2) $\mathfrak{q} \neq I$; alors $A_{\mathfrak{q}} = B_{\mathfrak{q}}$ est un anneau de Prüfer;
- 3) $\mathfrak{p} \subset \mathfrak{q} = I$; alors la chaîne $P \subset P_1 \subset Q$ se relève dans $B[n]$ en une chaîne saturée $P' \subset P'_1 \subset Q'$, notant $\mathfrak{p}' = P' \cap B$, $\mathfrak{p}'_1 = P'_1 \cap B$ et $\mathfrak{q}' = Q' \cap B$, alors $\mathfrak{q}' = N$ ou $\mathfrak{q}' = M$; la chaîne $\mathfrak{p}' \subset \mathfrak{p}'_1 \subset \mathfrak{q}'$ est saturée (puisque B est de Prüfer, l'idéal \mathfrak{p}'_1 pouvant être égal à \mathfrak{p}'), en tout cas \mathfrak{p}' n'est pas nul donc l'idéal \mathfrak{p} qu'il relève non plus, ainsi A/\mathfrak{p} est caténaire et, comme c'est un C -anneau, il est universellement caténaire [corollaire 1.12].

3 - Formule de la dimension

a) Anneaux de Jaffard et inégalité de la dimension

Pour un anneau A (de dimension de Krull finie), rappelons les définitions suivantes [1], [7]:

- A est un anneau de Jaffard si $\dim A[n] = n + \dim A$, pour tout entier $n \geq 0$.
- A est un localement de Jaffard si A_P est de Jaffard, pour tout premier P de A .
- A est résiduellement de Jaffard si A/P est de Jaffard, pour tout premier P de A .
- A est totalement de Jaffard si tout localisé de A est résiduellement de Jaffard.

Rappelons aussi comment rapprocher ces notions de l'inégalité de la dimension [10, lemme 1.4]:

Proposition 3.0 [10, Lemme (1.4)]. *Soit A un anneau intègre, alors les assertions suivantes sont équivalentes:*

- i) A est localement de Jaffard.
- ii) A vérifie l'inégalité de la dimension.
- iii) Pour tout premier \mathfrak{p} de A et tout entier n , on a $\text{ht } \mathfrak{p} = \text{ht } \mathfrak{p}[n]$.

On a alors:

Proposition 3.1. *Soit A un anneau, alors les assertions suivantes sont équivalentes:*

- i) A est totalement de Jaffard.
- ii) Pour tout premier \mathfrak{p} de A , le quotient A/\mathfrak{p} vérifie l'inégalité de la dimension.
- iii) Pour tout couple $\mathfrak{p} \subset \mathfrak{q}$ de premiers de A et tout entier n , on a

$$\text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p}) = \text{ht}(\mathfrak{q}[n]/\mathfrak{p}[n]) .$$
- iv) Pour tout couple $\mathfrak{p} \subset \mathfrak{q}$ de premiers de A , tout entier n et tout premier Q de $A[n]$ tel que $\mathfrak{q} = Q \cap A$, on a

$$\text{ht}(Q/\mathfrak{p}[n]) - \text{ht } Q = \text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p}) - \text{ht } \mathfrak{q} .$$

Démonstration: L'équivalence de i), ii) et iii) résulte directement de la proposition 3.0.

iii) \Rightarrow iv) D'après [5, théorème 1] on a

$$\text{ht}(Q/\mathfrak{p}[n]) = \text{ht}(Q/\mathfrak{q}[n]) + \text{ht}(\mathfrak{q}[n]/\mathfrak{p}[n]) ,$$

$$\text{ht } Q = \text{ht}(Q/\mathfrak{q}[n]) + \text{ht } \mathfrak{q}[n] ,$$

soustrayant membre à membre et tenant compte de iii) on a donc

$$\text{ht}(Q/\mathfrak{p}[n]) - \text{ht } Q = \text{ht}(\mathfrak{q}[n]/\mathfrak{p}[n]) - \text{ht } \mathfrak{q}[n] = \text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p}) - \text{ht } \mathfrak{q} .$$

iv) \Rightarrow iii) Si $\mathfrak{p} = \mathfrak{q}$, on tire de iv) l'égalité

$$\text{ht}(Q/\mathfrak{q}[n]) - \text{ht } Q = - \text{ht } \mathfrak{q} ,$$

or

$$\text{ht } Q = \text{ht}(Q/\mathfrak{q}[n]) + \text{ht } \mathfrak{q}[n] \quad [5, \text{théorème 1}] ,$$

donc

$$\text{ht } \mathfrak{q}[n] = \text{ht } \mathfrak{q} .$$

Si maintenant $Q = \mathfrak{q}[n]$, on tire de iv) l'égalité

$$\text{ht}(\mathfrak{q}[n]/\mathfrak{p}[n]) - \text{ht } \mathfrak{q}[n] = \text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p}) - \text{ht } \mathfrak{q} ,$$

or $\text{ht } \mathfrak{q}[n] = \text{ht } \mathfrak{q}$, d'après ce qui précède

donc $\text{ht}(\mathfrak{q}[n]/\mathfrak{p}[n]) = \text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p})$. ■

b) Formule de la dimension

Proposition 3.2. *Soit A un anneau intègre, alors les assertions suivantes sont équivalentes:*

- i) A vérifie la formule de la dimension.
- ii) A est localement de Jaffard et pour tout entier n et tout couple d'idéaux premiers $P \subset Q$ de $A[n]$ tels que $P \cap A = (0)$, on a

$$\text{ht}(Q/P) = \text{ht } Q - \text{ht } P .$$

Démonstration:

i) \Rightarrow ii) Si A vérifie la formule de la dimension, alors il vérifie a fortiori l'inégalité de la dimension et c'est donc un anneau localement de Jaffard, d'après la proposition 3.0. D'autre part $B = A[n]/P$ est une A -algèbre de type fini contenant A (puisque $P \cap A = (0)$) donc, notant $Q^* = Q/P$ et $\mathfrak{q} = Q \cap A = Q^* \cap A$, on a par hypothèse:

$$(0) \quad \text{ht } Q^* = \text{ht } \mathfrak{q} + \text{d.t.}[B:A] - \text{d.t.}[B/Q^*:A/\mathfrak{q}] , \text{ soit}$$

$$(1) \quad \text{ht}(Q/P) = \text{ht } \mathfrak{q} + \text{d.t.}[A[n]/P:A] - \text{d.t.}[A[n]/Q:A/\mathfrak{q}] .$$

Par ailleurs $A[n]$ aussi est une A -algèbre de type fini contenant A , donc

$$(2) \quad \text{ht } Q = \text{ht } \mathfrak{q} + \text{d.t.}[A[n]:A] - \text{d.t.}[A[n]/Q:A/\mathfrak{q}] \text{ et}$$

$$(3) \quad \text{ht } P = \text{ht}(0) + \text{d.t.}[A[n]:A] - \text{d.t.}[A[n]/P:A] .$$

La différence des second membres de (2) et (3) donne le second membre de (1), d'où la formule

$$(4) \quad \text{ht } Q - \text{ht } P = \text{ht}(Q/P) .$$

ii) \Rightarrow i) Si réciproquement A est localement de Jaffard, il vérifie l'inégalité de la dimension donc la formule de la dimension pour la A -algèbre de type fini $A[n]$

[10, lemme 1.4], ainsi les égalités (2) et (3) sont vérifiées; si on a en outre la formule (4), on en tire l'égalité (1); ainsi pour toute A -algèbre intègre B de type fini contenant A (qui est de la forme $A[n]/P$ où $P \cap A = (0)$) et tout idéal premier Q^* de B (qui est de la forme $Q^* = Q/P$), on tire la formule de la dimension (0). ■

Théorème 3.3. *Soit A un anneau, alors les assertions suivantes sont équivalentes:*

i) A vérifie fortement la formule de la dimension.

ii) Pour tout entier n et pour tout couple de premiers $P \subset Q$ de $A[n]$, notant $\mathfrak{p} = P \cap A$ et $\mathfrak{q} = Q \cap A$, on a

$$(*) \quad \text{ht}(Q/P) - [\text{ht } Q - \text{ht } P] = \text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p}) - [\text{ht } \mathfrak{q} - \text{ht } \mathfrak{p}] .$$

Démonstration:

i) \Rightarrow ii) Comme A vérifie la formule de la dimension, on a d'après la proposition précédente, quitte à remplacer A par A/\mathfrak{p} :

$$(1) \quad \text{ht}(Q/P) = \text{ht}(Q/\mathfrak{p}[n]) - \text{ht}(P/\mathfrak{p}[n])$$

mais par ailleurs tout quotient de A vérifie la formule et a fortiori l'inégalité de la dimension, donc A est totalement de Jaffard et on a, d'après la proposition 3.1:

$$(2) \quad \text{ht}(Q/\mathfrak{p}[n]) = \text{ht } Q + \text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p}) - \text{ht } \mathfrak{q} ,$$

$$(3) \quad \text{ht}(P/\mathfrak{p}[n]) = \text{ht } P + 0 - \text{ht } \mathfrak{p} .$$

Combinant (1), (2) et (3) on trouve bien la formule

$$(*) \quad \text{ht}(Q/P) - [\text{ht } Q - \text{ht } P] = \text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p}) - [\text{ht } \mathfrak{q} - \text{ht } \mathfrak{p}] . \blacksquare$$

Pour établir la réciproque, on démontre d'abord deux lemmes et, pour la commodité des énoncés, on dira qu'un anneau vérifie la condition (*) s'il vérifie la condition ii) du théorème.

Lemme 3.4. *Si un anneau A vérifie la condition (*), alors, pour tout premier \mathfrak{t} de A , le quotient A/\mathfrak{t} vérifie cette même condition.*

Démonstration: Un couple de premiers de $(A/\mathfrak{t})[n]$ s'obtient par quotient d'un couple de premiers $P \subset Q$ de $A[n]$ contenant $\mathfrak{t}[n]$, on a alors par hypothèse, en appliquant la formule (*) aux couples $P \subset Q$, $\mathfrak{t}[n] \subset Q$ et $\mathfrak{t}[n] \subset P$:

$$(1) \quad \text{ht}(Q/P) - [\text{ht } Q - \text{ht } P] = \text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p}) - [\text{ht } \mathfrak{q} - \text{ht } \mathfrak{p}] ,$$

$$(2) \quad \text{ht}(Q/\mathfrak{t}[n]) - [\text{ht } Q - \text{ht } \mathfrak{t}[n]] = \text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{t}) - [\text{ht } \mathfrak{q} - \text{ht } \mathfrak{t}] ,$$

$$(3) \quad \text{ht}(P/\mathfrak{t}[n]) - [\text{ht } P - \text{ht } \mathfrak{t}[n]] = \text{ht}(\mathfrak{p}/\mathfrak{t}) - [\text{ht } \mathfrak{p} - \text{ht } \mathfrak{t}] ,$$

et donc, en combinant (1), (2) et (3), on obtient:

$$\text{ht}(Q/P) - [\text{ht}(Q/t[n]) - \text{ht}(P/t[n])] = \text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{p}) - [\text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{t}) - \text{ht}(\mathfrak{p}/\mathfrak{t})]$$

soit donc finalement la formule (*) pour les quotients de P et Q dans $(A/t)[n]$. ■

Lemme 3.5. *Si un anneau A vérifie la condition (*), alors A est un C -anneau.*

Démonstration: Soient $P \subset Q$ deux premiers consécutifs de $A[n]$, quitte à remplacer A par A/\mathfrak{p} (d'après le lemme précédent), on peut supposer que $P \cap A = (0)$, on a alors par hypothèse

$$\text{ht}(Q/P) - [\text{ht } Q - \text{ht } P] = \text{ht}(\mathfrak{q}/(0)) - [\text{ht } \mathfrak{q} - \text{ht}(0)] = 0$$

et donc $\text{ht } Q = \text{ht } P + 1$. ■

Réciproque du théorème 3.3. Si A vérifie la condition (*), il en est de même de tout quotient de A [lemme 3.4]; on peut alors se restreindre au cas où A est intègre et montrer qu'il vérifie la formule de la dimension; or A est un C -anneau [lemme 3.5] et a fortiori un anneau S -fort universel [corollaires 1.5 et 1.9] et donc un anneau totalement de Jaffard [6, introduction], a fortiori localement de Jaffard, il reste donc à montrer que pour tout couple d'idéaux premiers $P \subset Q$ de $A[n]$ tels que $P \cap A = (0)$, on a $\text{ht}(Q/P) = \text{ht } Q - \text{ht } P$ [proposition 3.2], or la condition (*) donne en effet:

$$\text{ht}(Q/P) - [\text{ht } Q - \text{ht } P] = \text{ht}(\mathfrak{q}/(0)) - [\text{ht } \mathfrak{q} - \text{ht}(0)] = 0.$$

On peut alors retrouver le:

Corollaire 3.6 [10, Théorème (2.3)]. *Soit A un anneau, alors les assertions suivantes sont équivalentes:*

- i) A est universellement caténaire.
- ii) A est caténaire et vérifie fortement la formule de la dimension.

c) Condition de chaîne

Définition 3.7. On dit qu'un anneau A vérifie la condition de chaîne (CE) si, pour tout entier n et toute chaîne $P_0 \subset P_1 \subset \dots \subset P_k$, de longueur maximale entre P_0 et P_k dans $A[n]$, notant $\mathfrak{p}_i = P_i \cap A$, pour $0 \leq i \leq k$, il existe une chaîne de longueur maximale dans A entre \mathfrak{p}_0 et \mathfrak{p}_k passant par tous les \mathfrak{p}_i .

On note que les anneaux caténaire vérifient bien sûr la condition (CE); on a aussi (analogue à la proposition 1.1):

Proposition 3.8. *Les assertions suivantes sont équivalentes:*

- i) *A vérifie la condition de chaîne (CE).*
- ii) *Pour tout idéal premier \mathfrak{p} de A , A/\mathfrak{p} vérifie la condition de chaîne (CE).*
- iii) *Pour tout idéal premier \mathfrak{p} de A , $A_{\mathfrak{p}}$ vérifie la condition de chaîne (CE).*
- iv) *Pour tout idéal maximal \mathfrak{m} de A , $A_{\mathfrak{m}}$ vérifie la condition de chaîne (CE).*

Pour un anneau vérifiant la condition de chaîne (CE) on sait montrer que les notions de C -anneau et de E -anneau coïncident [voir remarque 1.7]:

Lemme 3.9. *Soit A un anneau vérifiant la condition de chaîne (CE), alors A est un C -anneau si et seulement si A est un E -anneau.*

Démonstration: Puisqu'un C -anneau est un E -anneau [corollaire 1.4], il suffit de montrer qu'un E -anneau vérifiant la condition de chaîne (CE) est un C_n -anneau pour tout n ; c'est vrai pour $n = 1$ [proposition 1.6] on raisonne donc par récurrence sur n : on suppose que A est un C_{n-1} -anneau et on considère un couple $P \subset Q$ de premiers consécutifs dans $A[n]$; on peut supposer en outre que $\mathfrak{p} = P \cap A = (0)$ (quitte à remplacer A par A/\mathfrak{p} , les hypothèses étant stables par quotient), on cherche donc à établir l'égalité $\text{ht } Q = \text{ht } P + 1$.

On pose $P_1 = P \cap A[n-1]$ et $Q_1 = Q \cap A[n-1]$; comme A est S -fort universel, puisque c'est un E -anneau [corollaire 1.9], on a $\text{ht } P_1[X_n] = \text{ht } P_1$ et $\text{ht } Q_1[X_n] = \text{ht } Q_1$. On envisage alors quatre cas:

Premier cas: $P = P_1[X_n]$ et $P_1 \neq Q_1$; dans ce cas $Q = Q_1[X_n]$ et les idéaux P_1 et Q_1 sont nécessairement consécutifs dans $A[n-1]$, par hypothèse de récurrence on a donc

$$\text{ht } Q = \text{ht } Q_1 = \text{ht } P_1 + 1 = \text{ht } P + 1 .$$

Deuxième cas: $P = P_1[X_n]$ et $P_1 = Q_1$; dans ce cas $Q_1[X_n] \subset Q$ mais alors

$$\text{ht } Q = \text{ht } Q_1[X_n] + 1 = \text{ht } P_1[X_n] + 1 = \text{ht } P + 1 .$$

Troisième cas: $P_1[X_n] \subset P$ et $Q_1[X_n] \subset Q$; dans ce cas la chaîne $P_1[X_n] \subset P \subset Q$ est saturée et il en est alors de même de la chaîne $P_1[X_n] \subset Q_1[X_n] \subset Q$, puisque A est un E -anneau par hypothèse; mais alors les idéaux P_1 et Q_1 sont nécessairement consécutifs dans $A[n-1]$ et par hypothèse de récurrence on a

$$\text{ht } Q = \text{ht } Q_1 + 1 = \text{ht } P_1 + 2 = \text{ht } P + 1 .$$

Quatrième cas: $P_1[X_n] \subset P$ et $Q_1[X_n] = Q$; dans ce cas la chaîne $P_1[X_n] \subset P \subset Q_1[X_n]$ est saturée et comme A est S -fort universel, il est totalement de Jaffard [7, introduction], donc

$$\text{ht}(Q_1[X_n]/P_1[X_n]) = \text{ht}(Q_1/P_1), \quad \text{d'où } \text{ht}(Q_1/P_1) = 2.$$

Ainsi il existe un idéal T_1 de $A[n-1]$ tel que la chaîne $P_1 \subset T_1 \subset Q_1$ soit saturée; on pose $\mathfrak{t} = T_1 \cap A$ et $\mathfrak{q} = Q \cap A$, comme A est totalement de Jaffard, on a les formules [proposition 3.1 iv)]

$$(1) \quad \begin{aligned} \text{ht}(Q_1/\mathfrak{t}[n-1]) - \text{ht } Q_1 &= \text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{t}) - \text{ht } \mathfrak{q}, \\ \text{ht}(T_1/\mathfrak{t}[n-1]) - \text{ht } T_1 &= 0 - \text{ht } \mathfrak{t}; \end{aligned}$$

et, par hypothèse de récurrence,

$$(3) \quad \text{ht}(Q_1/\mathfrak{t}[n-1]) = \text{ht}(T_1/\mathfrak{t}[n-1]) + 1.$$

Combinant (1), (2) et (3), on tire

$$(4) \quad \text{ht } Q_1 - \text{ht } T_1 = 1 - \text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{t}) + [\text{ht } \mathfrak{q} - \text{ht } \mathfrak{t}].$$

Par ailleurs, A vérifie la condition de chaîne (CE) et la chaîne $P_1 \subset T_1 \subset Q_1$ est maximale entre P_1 et Q_1 , puisqu'elle est saturée et que A est un E -anneau, ainsi il passe par \mathfrak{t} une chaîne de longueur maximale dans A entre $(0) = \mathfrak{p} = P_1 \cap A$ et $\mathfrak{q} = Q \cap A$, donc

$$\text{ht}(\mathfrak{q}/\mathfrak{t}) - [\text{ht } \mathfrak{q} - \text{ht } \mathfrak{t}] = 0; \quad \text{d'où } \text{ht } Q_1 = \text{ht } T_1 + 1, \quad \text{d'après l'égalité (4);}$$

or, par hypothèse de récurrence, on a aussi $\text{ht } T_1 = \text{ht } P_1 + 1$, donc finalement

$$\text{ht } Q = \text{ht } Q_1 = \text{ht } P_1 + 2 = \text{ht } P + 1. \quad \blacksquare$$

On peut alors donner la caractérisation suivante:

Théorème 3.10. *Soit A un anneau, alors les assertions suivantes sont équivalentes:*

- i) A vérifie fortement la formule de la dimension.
- ii) A est un C -anneau et vérifie la condition de chaîne (CE).
- iii) A est un E -anneau et vérifie la condition de chaîne (CE).

Démonstration: L'équivalence de ii) et iii) résulte du lemme ci-dessus.

i)⇒ii) Il est d'abord clair que, si A vérifie fortement la formule de la dimension, alors c'est un C -anneau [lemme 3.5 et théorème 3.3]. On considère donc une chaîne $P_0 \subset P_1 \subset \dots \subset P_k$, de longueur maximale entre P_0 et P_k dans $A[n]$, et on note $\mathfrak{p}_i = P_i \cap A$, pour $0 \leq i \leq k$; pour $0 \leq i \leq k - 1$, on a alors [théorème 3.3]

$$\text{ht}(P_{i+1}/P_i) - [\text{ht } P_{i+1} - \text{ht } P_i] = \text{ht}(\mathfrak{p}_{i+1}/\mathfrak{p}_i) - [\text{ht } \mathfrak{p}_{i+1} - \text{ht } \mathfrak{p}_i] .$$

Ajoutant toutes ces égalités membre à membre, on tire

$$k - [\text{ht } P_k - \text{ht } P_0] = \sum_{i=0}^{k-1} (\text{ht}(\mathfrak{p}_{i+1}/\mathfrak{p}_i)) - [\text{ht } \mathfrak{p}_k - \text{ht } \mathfrak{p}_0] ;$$

par ailleurs, appliquant la condition (*) du théorème 3.3, au couple $P_0 \subset P_k$, on a

$$k - [\text{ht } P_k - \text{ht } P_0] = \text{ht}(\mathfrak{p}_k/\mathfrak{p}_0) - [\text{ht } \mathfrak{p}_k - \text{ht } \mathfrak{p}_0] ,$$

d'où
$$\sum_{i=0}^{k-1} (\text{ht}(\mathfrak{p}_{i+1}/\mathfrak{p}_i)) = \text{ht}(\mathfrak{p}_k/\mathfrak{p}_0) ;$$

il existe donc une chaîne de A de longueur maximale entre \mathfrak{p}_0 et \mathfrak{p}_k passant par tous les \mathfrak{p}_i .

ii)⇒i) On veut maintenant établir la condition (*) du théorème 3.3, on considère donc un couple $P \subset Q$ d'idéaux de $A[n]$ et une chaîne $P = P_0 \subset P_1 \subset \dots \subset P_k = Q$, de longueur maximale entre P_0 et P_k dans $A[n]$, et on note toujours $\mathfrak{p}_i = P_i \cap A$, pour $0 \leq i \leq k$; comme par hypothèse A est un C -anneau, on a, pour $0 \leq i \leq k$,

(1)
$$\text{ht}(P_{i+1}/\mathfrak{p}_i[n]) = \text{ht}(P_i/\mathfrak{p}_i[n]) + 1 ;$$

comme A est S -fort universel [corollaires 1.4 et 1.8] donc totalement de Jaffard, on a aussi [proposition 3.1 iv)]

(2)
$$\text{ht}(P_{i+1}/\mathfrak{p}_i[n]) = \text{ht } P_{i+1} + \text{ht}(\mathfrak{p}_{i+1}/\mathfrak{p}_i) - \text{ht } \mathfrak{p}_{i+1}, \quad \text{et}$$

(3)
$$\text{ht}(P_i/\mathfrak{p}_i[n]) = \text{ht } P_i + \text{ht}(\mathfrak{p}_i/\mathfrak{p}_i) - \text{ht } \mathfrak{p}_i .$$

Combinant (1), (2) et (3), on tire pour $0 \leq i \leq k$

$$1 + [\text{ht } P_{i+1} - \text{ht } P_i] = \text{ht}(\mathfrak{p}_{i+1}/\mathfrak{p}_i) - [\text{ht } \mathfrak{p}_{i+1} - \text{ht } \mathfrak{p}_i]$$

puis, ajoutant entre elles toutes ces égalités,

(4)
$$k - [\text{ht } P_k - \text{ht } P_0] = \sum_{i=0}^{k-1} \text{ht}(\mathfrak{p}_{i+1}/\mathfrak{p}_i) - [\text{ht } \mathfrak{p}_k - \text{ht } \mathfrak{p}_0] ,$$

(5)
$$\text{ht}(\mathfrak{p}_k/\mathfrak{p}_0) = \sum_{i=0}^{k-1} (\text{ht}(\mathfrak{p}_{i+1}/\mathfrak{p}_i)) ;$$

par ailleurs, A vérifie par hypothèse la condition de chaîne (CE), il existe donc une chaîne de longueur maximale dans A entre \mathfrak{p}_0 et \mathfrak{p}_k passant par tous les \mathfrak{p}_i , on a donc combinant (4) et (5), et tenant compte du fait que la chaîne donnée entre P_0 et P_k est de longueur maximale dans $A[n]$, soit $\text{ht}(P_k/P_0) = k$, on a pour conclure

$$(*) \quad \text{ht}(P_k/P_0) - [\text{ht } P_k - \text{ht } P_0] = \text{ht}(\mathfrak{p}_k/\mathfrak{p}_0) - [\text{ht } \mathfrak{p}_k - \text{ht } \mathfrak{p}_0] . \blacksquare$$

Remarque 3.11. Un anneau peut-être caténaire et donc vérifier la condition de chaîne (CE) sans être un E -anneau ni a fortiori un C -anneau, même s'il est S -fort universel [exemple 2.1]; inversement il peut-être un C -anneau et donc a fortiori un E -anneau et S -fort universel (et même être universellement 2-caténaire), sans vérifier la condition de chaîne (CE): l'anneau A de l'exemple 2.3 (resp. de l'exemple 2.4) est un C -anneau (resp. un C -anneau universellement 2-caténaire) mais il ne vérifie pas la formule de la dimension [2].

REMERCIEMENT – Je tiens à remercier vivement monsieur P.J. Cahen (professeur à la faculté des sciences et technique de saint Jérôme Marseille, France), pour les fructueuses discussions qu'on a fait lors de la rédaction de ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ANDERSON, D.F., BOUVIER, A., DOBBS, D.E., FONTANA, M. and KABBAJ, S. – On Jaffard domains, *Expo. Math.*, 5 (1988), 145–175.
- [2] AYACHE, A. and CAHEN, P.J. – Anneaux vérifiant absorbement l'inégalité ou la formule de la dimension, *Bulletino U.M.I. Algebra et Geometria* (7)6-B (1992), 39–65.
- [3] BOUVIER, A. and FONTANA, M. – The catenarian property of the polynomial rings over a Prüfer domain, *Lecture Notes in Mathematics Springer-Verlag*, 1146 (1985), 340–354.
- [4] BOUVIER, A., DOBBS, D.E. and FONTANA, M. – Universally catenarian integral domains, *Advances in Math.*, 72 (1988), 211–238.
- [5] BREWER, J.W., MONTGOMERY, P.R., RUTTER, E.A. and HEINZER, W.J. – Krull dimension of polynomial rings, *Lecture Notes in Mathematics, Springer-Verlag*, 311 (1972).
- [6] CAHEN, P.-J. – Couples d'anneaux partageant un idéal, *Archiv der Math.*, 51 (1988), 505–514.
- [7] CAHEN, P.-J. – Construction B, I, D et anneaux localement ou résiduellement de Jaffard, *Archiv der Math.*, 54 (1990), 125–141.
- [8] FONTANA, M. – Topologically defined classes of commutative rings, *Ann. Mat. Pura Appl.*, 123 (1980), 331–355.

- [9] GILMER, R. - *Multiplicative ideal theory*, Dekker, New-York (1972).
- [10] KABBAJ, S. - Formule de la dimension pour les S -domaines fort universels, *Bulletino U.M.I. Algebra et Geometria*, 5 (1986), 145-161.
- [11] KABBAJ, S. - Sur les S -domains forts de Kaplansky, *J. Algebra*, 137(2) (1991), 400-415.
- [12] KAPLANSKY, I. - *Commutative rings*, The university of Chicago press (1974).
- [13] MALIK, S. and MOTT, J.L. - Strong S -domains, *J. Pure Appl. Algebra*, 28 (1983), 249-264.
- [14] NAGATA, M. - *Local rings*, Interscience, New-York (1962).
- [15] RATLIFF, L. - On quasi-unmixed local domains, the altitude formula and the chain condition for prime ideals (I), *Amer. J. Math.*, 51 (1969), 508-528.

Echi Othman,
Dept. Math., Fac. Sc. de Sfax,
Route de soukra, 3038 Sfax - TUNISIE